

Sea Shepherd sensibilise aux usines éoliennes

Erquy — Les bénévoles du groupe local de Sea Shepherd Breizh étaient présents, dimanche, sur le port pour une opération d'informations et de sensibilisation sur les usines éoliennes en mer.

Dimanche, les bénévoles du groupe local de Sea Shepherd Breizh étaient présents sur le port pour une opération d'informations et de sensibilisation. Lancée en 2021 par Sea Shepherd France, l'opération vise à alerter le grand public sur la planification française des usines éoliennes en mer, incluant le projet de la baie de Saint-Brieuc où les équipes de Sea Shepherd France ont passé plusieurs semaines lors du lancement de la campagne.

« Les forages du sol ont un impact monstrueux »

« On est présents pour ne pas oublier, ce n'est pas parce que huit éoliennes sont déjà implantées sur les soixante-deux du projet, que l'on doit baisser les bras », a confié Katherine Poujol, de l'association Gardez les caps, présente également sur le stand.

« Nous avons encore deux recours au niveau de la commission européenne et un au niveau national, a complété Stéphane Cloitre, coordinateur de l'antenne bretonne de Sea Shepherd. La ferme usine de la baie de Saint-Brieuc est une aberration pour la biodiversité, elle est située sur le plus grand couloir migrateur d'Europe, et sur le sol le plus dur



Katherine Poujol, de l'association Gardez les Caps ; et Stéphane Cloitre, coordinateur de Sea Shepherd Bretagne étaient sur le port, dimanche, pour une opération de sensibilisation sur l'usine éolienne en mer.

PHOTO : OUEST-FRANCE

d'Europe, les forages du sol ont un impact monstrueux. »

L'association, qui a suivi l'avancement des travaux, envisage de revenir avec un hydrophone pour mesurer les impacts sonores. « Nous avons demandé des photos des fonds de

la baie, pourquoi n'en avons-nous pas », s'interroge Katherine Poujol, également inquiète d'un éventuel agrandissement. « L'État a préempté pour 180 km², la concession actuelle en occupe 103. » Les deux associations sponsorisent, avec des

médias alternatifs et l'ONG Wild Legal, un procès simulé par des étudiants avocats, qui aura lieu le 17 juin à l'Académie du Climat, en présence de Maxime Zucca, scientifique du conseil national de la protection de la nature.